

Dans un contexte où les femmes représentent près de la moitié de la population active, l'objectif d'atteindre l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes semble relever d'un large consensus. Pourtant, les inégalités professionnelles et salariales perdurent et se recomposent. Malgré un arsenal législatif et réglementaire qui s'est enrichi, le bilan de la négociation collective reste mince même s'il progresse. Seule une entreprise sur deux fournit un rapport de situation comparée permettant de constater les inégalités et seuls 18 % des accords traitent du thème de l'égalité. Leur contenu est par ailleurs souvent plus formel qu'opérationnel. Comment s'explique cet écart entre le volontarisme affiché et une mise en œuvre aussi fastidieuse ?

Qu'en est-il du «dialogue social» appelé à jouer un rôle renforcé pour faire progresser les conditions de mise en œuvre effective d'une politique d'égalité professionnelle ? Dans le registre de l'action publique, le dialogue social désigne l'ensemble des échanges, formels et informels, entre l'employeur et les représentant-e-s du personnel et repose sur une grande variété de dispositifs : information, consultation, négociation... Dans le registre de l'usage, c'est une notion controversée qui oscille entre la négation des divergences d'intérêts entre employeurs et salarié-e-s et la promotion de la démocratie en entreprise.

Sous cet angle, on se demandera plus particulièrement quelles sont les stratégies d'action des organisations syndicales et des institutions de représentation du personnel en matière d'égalité professionnelle, notamment dans les PME. Comment se traduisent-elles dans l'ensemble des champs revendicatifs : organisation du travail, conditions de travail, formation, salaires... ? Que disent-elles de la nature des relations professionnelles ? Dans quelles dynamiques et tensions contradictoires s'inscrivent ces stratégies syndicales, à la croisée des rapports de domination et d'exploitation ?

Ce colloque, fruit d'un partenariat entre l'Institut Régional du Travail de Midi-Pyrénées et l'équipe Sageesse du laboratoire CERTOP (UMR5044 CNRS) vise à débattre de ces questions à partir des résultats d'une recherche réalisée dans le cadre des Territoires d'excellence de l'égalité professionnelle auprès d'équipes syndicales dans des entreprises de l'aide à domicile, de l'agroalimentaire et de la métallurgie. Il sera aussi l'occasion d'engager une réflexion critique sur l'approche consensuelle de l'égalité et d'interroger les liens entre égalité et émancipation.

Organisé par
Institut Régional du Travail Midi-Pyrénées (IRT)
Centre d'Etude et de Recherche
Travail Organisation Pouvoir
(CERTOP UMR5044 CNRS)

Illustrations
© Jean-Luc Boiré

Conception graphique
Benôit Colas, UT2J - CPRS/DAR

Imprimé par
UT2J Service Imprimerie



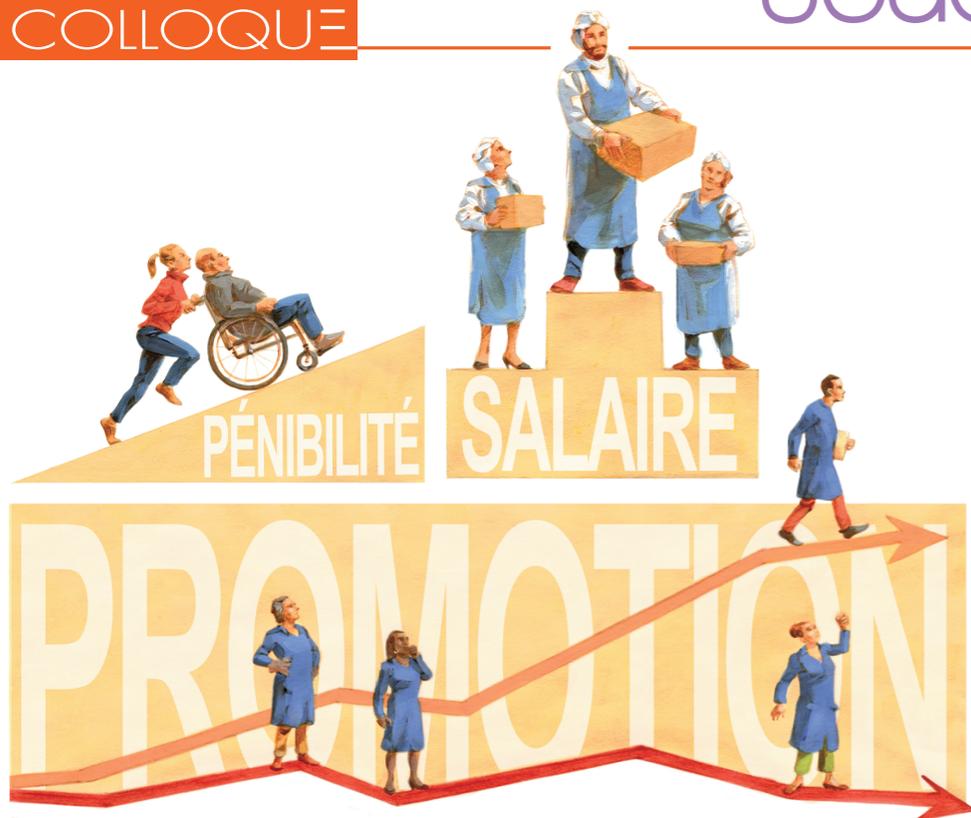
COLLOQUE

avec la participation de Caroline DE HAAS, militante politique



Jeudi 12 novembre 2015

Université Toulouse - Jean Jaurès, Maison de la Recherche, salle D29



9h Accueil (salle D28)

9h30 **Séance Plénière :**
« *L'égalité professionnelle tributaire du dialogue social* » (salle D29)

Allocution d'ouverture :
Christine MIAS
Vice-Présidente de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire de l'Université Toulouse - Jean Jaurès (UT2J)

Présentation de la journée :
Hubert AIT LARBI
Président du Conseil d'administration de l'IRT
Yannick Le QUENTREC
Directrice de l'IRT et **Nathalie LAPEYRE**
Responsable Equipe SAGESSE CERTOP-CNRS

L'égalité professionnelle à travers les pratiques syndicales : Quels enseignements sur le dialogue social ?
Yannick Le QUENTREC
Sociologue UT2J, associée CERTOP

La mise en œuvre de l'égalité professionnelle : quelques pistes de réflexion
Jacqueline LAUFER
Sociologue, Professeur émérite, Hec-Paris, Réseau Mage

10h15 **Débat** animé par **Catherine HEURTEUX**
Cabinet PROGEXA, cabinet d'expertise auprès des CE et CHSCT

10h45 Pause

11h00 **Table-ronde :**
Le dialogue social au service de l'égalité professionnelle ?
Anne BALTAZAR
Secrétaire confédérale FO en charge des questions d'égalité professionnelle,
Sylvie BRUNOL
Membre de la commission "Femmes Mixité" CGT et **Sophie BINET**
Dirigeante confédérale, pilote de la commission "Femmes Mixité" CGT
Gregory MARTIN
Membre du Bureau National de la CFTD

Débat

12h00 Buffet (salle D28)

13h30 **Ateliers de travail :**
« *La mise en œuvre de l'égalité professionnelle : des pistes d'intervention* »

Atelier 1 :
La pénibilité au travail a-t-elle un sexe ?
(salle E411)
animé par **Aurélien CARDOSO**
Doctorante UT2J, CERTOP

Laurence THERY
Déléguée régionale de l'ANACT
Sophie COLLARD
Sociologue Artemisia

Atelier 2 :
Inégalités de salaires et classification des emplois (salle E412)
animé par **Nathalie LAPEYRE**
Sociologue, maîtresse de conférence, UT2J

Rachel SILVERA
Économiste, maîtresse de conférence, Université Paris Descartes
Séverine LEMIERE
Économiste, maîtresse de conférence, Université Paris Ouest Nanterre
La Défense et **Hélène CETTOLO**
Consultante, maîtresse de conférence associée, UT2J, associée CERTOP

Atelier 3 :
Qualification, formation, promotion : quels enjeux de pouvoir ? (salle F422)
animé par **Prisca KERGOAT**
Maîtresse de conférence, UT2J

Danièle KERGOAT
Sociologue, Directrice honoraire de recherches au CNRS
Yannick Le QUENTREC
Sociologue, UT2J, associée CERTOP

15h00 Pause

15h15 **Séance Plénière :**
Restitution des travaux (salle D29)

- **Atelier 1 :** Laurence THERY
- **Atelier 2 :** Rachel SILVERA et Séverine LEMIERE
- **Atelier 3 :** Danièle KERGOAT

Débat

16h30 **Conclusion du colloque :**
Julie JARTY
Sociologue, maîtresse de conférence, UT2J, CERTOP
Caroline DE HAAS
Militante politique
Le mot du Président de l'IRT,
Hubert AIT LARBI